
Sensibiliser le jeune public à la prévention et au tri des déchets

Syndicat Mixte Ouest Cantal Environment (SMOCE)

Village d'entreprises-Parc d'activités de Tronquières-
14, a

15000 Aurillac

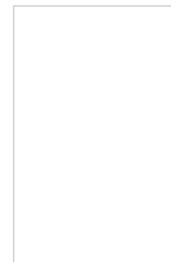
[Voir le site internet](#)

Yves Ekila

yves.ekila@smoce.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :



CONTEXTE

Depuis 2011, le SMOCE est engagé dans un programme local de prévention des déchets (PLP), dont l'objectif est de réduire de 7% en 5 ans la production des ordures ménagères et assimilées.

L'une des thématiques du PLP est la sensibilisation des publics à la prévention des déchets quantitative et qualitative des déchets

Depuis mars 2014, le SMOCE, en partenariat avec l'Inspection académique, des services de l'Education nationale dans le Cantal et les établissements scolaires, sensibilise le jeune public à la prévention et au tri des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Sensibiliser les enfants (et de manière indirecte leurs familles) à la prévention et au tri des déchets

Résultats quantitatifs

- 22 interventions du SMOCE dans 4 écoles primaires et 1 collège
- 8 interventions dans 3 centres sociaux et/ou de loisirs
- 383 enfants sensibilisés

Résultats qualitatifs

Des retours positifs sur la démarche initiée par le SMOCE (questionnaires de satisfaction reçus, soulignant la qualité des interventions)

MISE EN OEUVRE

Planning

- Décembre 2013 : signature de la convention avec l'Inspection académique des services de l'Education nationale dans le Cantal
- Mars 2014 : acquisition de la maquette pédagogique "Rouletaboule" et formation à sa prise en main (3 jours)

de stage)

- Depuis mars 2014 : animations dans les établissements scolaires, centres de loisirs et centres sociaux

Moyens humains

- 1 technicienne déchets
- 1 ambassadrice prévention des déchets
- Le chargé de mission prévention des déchets (animateur du PLP)

Moyens financiers

- Acquisition de la malette pédagogique "Rouletaboule" : 1 270 euros
- Frais de stage (2 agents) pour la prise en main de la malette pédagogique : 1 130 euros
- Frais déplacements avec le véhicule de service : 100 euros

Moyens techniques

- Personnel encadrant des établissements scolaires et centres de loisirs
- Malette pédagogique "Rouletaboule"
- Guide sur la lutte contre le gaspillage alimentaire
- Guide sur le tri et la réduction des déchets
- Emballages divers propres pour la réalisation des ateliers sur le tri sélectif

Partenaires mobilisés

- Etablissements scolaires
- Centres de loisirs
- Centres sociaux
- Inspection académique des services de l'Education nationale dans le Cantal
- ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action simple à mettre en oeuvre et facilement reproductible

Difficultés rencontrées

Aucune participation financière demandée aux établissements scolaires, centres de loisirs et centres sociaux

Recommandations éventuelles

Il est important d'anticiper la demande d'agrément à déposer à l'Inspection académique des services de l'éducation nationale

Mots clés

RECYCLAGE DES DECHETS | JEUNESSE | PAPIER | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions